

# Nigéria - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Alertes et dernières minutes

ALERTE

### **Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger**

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

DERNIÈRE MINUTE

### **Situation sécuritaire**

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026

Dans le contexte de l'attentat survenu à Maiduguri (État de Borno) le 16 mars 2026, il est rappelé aux ressortissants français que le risque terroriste est élevé au Nigéria. En raison des exactions répétées des groupes djihadistes dans le Nord-Est du pays, cette région est à éviter absolument.

ALERTE

### **Hausse des cas de rougeole**

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

DERNIÈRE MINUTE

### **Fièvre de Lassa**

Date de mise en ligne le : 03 mars 2026

Les autorités sanitaires de l'État de Kano ont signalé, le 12 février 2026, un décès survenu à la suite d'une suspicion d'infection par la fièvre de Lassa. Pour rappel, la fièvre de Lassa est une fièvre hémorragique virale qui se transmet par contact avec tout liquide biologique infecté ainsi que la consommation de nourriture infectée. Elle peut être mortelle dans certains cas.

Les principaux signes et symptômes sont : fièvre, vomissements, nausées, douleurs abdominales, céphalées, douleurs musculaires et articulaires, fatigue intense. Dans les cas sévères peuvent apparaître des saignements et des atteintes neurologiques (encéphalite).

Il n'existe aucun vaccin à ce jour et les traitements sont symptomatiques.

Les mesures de prévention sont essentielles : assurer une bonne hygiène des mains, protéger les restes et les réserves de nourriture dans les maisons, ne pas manipuler ou consommer de viandes de brousse (rats et autres), éviter tout contact avec une personne suspecte ou malade de fièvre de Lassa ainsi qu'avec ses liquides biologiques. En cas de symptômes, consulter en urgence.

## **Sécurité**

Date de mise à jour le : 10 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

### **Zones de vigilance**



Dernière actualisation le 11/03/2026, information toujours valable à la date du jour

### Zones formellement déconseillées (zone rouge)

Les déplacements sont formellement déconseillés, pour quelque motif que ce soit :

- dans le Nord-Est, les États de Borno, Yobe, Gombe, Bauchi, Adamawa au nord de la Bénoué, Jigawa et Kano, (à l'exception de la ville de Kano, déconseillée sauf raison impérative) ;
- dans le Nord-Ouest, la zone frontalière avec le Niger et le Bénin, ainsi que l'intégralité des Etats de Kebbi, Zamfara, Katsina, Kaduna (à l'exception de la ville de Kaduna, déconseillée sauf raison impérative), Sokoto et le Nord et le Nord-Ouest de l'Etat de Niger ;
- dans le Sud-Est : États de Bayelsa, de Rivers (à l'exception de la capitale Port Harcourt, déconseillée sauf raison impérative), du Delta et d'Akwa Ibom ;
- dans la zone frontalière avec le Cameroun.

### Zones déconseillées sauf raisons impératives (zone orange)

Les zones classées en orange sont caractérisées par un risque élevé de grande criminalité, en particulier d'enlèvement. Les projets de voyage non indispensables sont à proscrire. En cas de voyage indispensable, une extrême prudence est recommandée et des mesures de sécurité particulières doivent être prises.

Sont classés en zone orange :

- dans le Nord, la partie orientale de l'État de Kebbi ;
- dans la Middle Belt, les États de Benue, Nasarawa, Kogi, Plateau, Taraba, Niger, Kwara ainsi que l'Adamawa au sud de la Bénoué. Certains axes routiers traversant des zones rouge et orange sont très criminogènes et les cas d'enlèvements sont fréquents : Abuja-Kaduna-Kano, Kaduna-Birnin Gwari, Kafanchan-Jos, Zaria-Gusau ;
- dans le Sud, les États d'Ekiti, Ondo, Edo, Enugu, Anambra, Imo, Abia, Ebonyi et Cross River ;
- le territoire de la capitale fédérale (FCT), sauf la ville d'Abuja ;
- dans le Sud-Est, les États d'Ogun, Osun et Oyo (à l'exception des villes d'Ibadan et d'Abeokuta en vigilance renforcée) ;
- la zone maritime bordant la côte nigériane en raison de la piraterie.

## **Zone de vigilance renforcée (zone jaune)**

Sont classés en zone jaune :

- la ville d'Abuja ;
- les villes d'Ibadan et d'Abeokuta, en prenant en compte le fait que la sécurité y est meilleure qu'en milieu rural où des violences intercommunautaires peuvent survenir ;
- l'Etat de Lagos ;
- les axes autoroutiers reliant Lagos, Abeokuta et Ibadan.

Bien que ces zones soient classées en jaune, il convient de se conformer aux recommandations générales listées ci-dessous.

**Les déplacements sont déconseillés sauf raison impérative dans la plus grande partie du Nigéria et formellement déconseillés dans la région du Delta, le Nord-Est et le Nord-Ouest. Il est également formellement déconseillé de se rendre dans les zones frontalières avec le Cameroun et le Bénin. Il convient, dans tous les cas et y compris dans les zones jaunes, de prendre les mesures de protection adéquates (voir « recommandations générales »).**

## **Risques encourus et recommandations associées**

### **Terrorisme**

Le risque terroriste est élevé au Nigéria : en raison des exactions répétées de Boko Haram et de l'Etat islamique dans le Nord-Est du pays, cette région est à éviter absolument. Du fait de l'engagement de la France dans la lutte contre le terrorisme, les citoyens français peuvent être ciblés par des mouvements djihadistes. Le risque d'enlèvement et d'assassinat est également élevé, y compris pour les travailleurs humanitaires (plusieurs cas d'enlèvement et d'exécution en 2018, 2019, 2020 et 2022).

### **Délinquance et criminalité**

Il n'y a pas d'animosité particulière au Nigéria à l'encontre des communautés expatriées, mais la grande criminalité est omniprésente et le nombre d'enlèvements annuels contre rançon est élevé sur l'ensemble du territoire, en particulier dans le Nord et dans le delta du Niger. Les agressions visent avant toute chose les biens matériels. Il convient d'adapter son comportement au contexte local (voir ci-dessous « recommandations générales »).

## Piraterie maritime

Les pirates agissent le long de la zone côtière nigériane et dans les eaux internationales. Les pirates sont bien armés et particulièrement violents. Ils attaquent les bâtiments, quel que soit le pavillon, et kidnappent des membres d'équipage en vue d'une demande de rançon. Une prudence toute particulière est donc indispensable, ainsi que l'application stricte des « Bonnes pratiques de conduite » de [l'Organisation maritime internationale]

Toute navigation de plaisance est à proscrire.

## Recommandations générales

**De manière générale, traverser le pays à des fins touristiques, quel que soit le moyen de transport, est à proscrire.**

**Sur l'ensemble du territoire nigérian**, les comportements doivent être adaptés pour tenir compte de ce contexte :

- Les Français se rendant au Nigéria sont invités à s'inscrire sur le portail Ariane et à se signaler aux autorités françaises dès leur arrivée (Ambassade à Abuja, Consulat général à Lagos).
- Il est impératif d'être accueilli à destination, y compris à l'aéroport, par des personnes connues et identifiées et d'être raccompagné au départ en fin de séjour. Des cas de personnes kidnappées aux aéroports ont déjà été signalés.
- Il est recommandé de ne pas se déplacer à pied. En voiture, il est recommandé de rouler vitres fermées et portières verrouillées. Il faut éviter de quitter son hôtel ou les quartiers résidentiels la nuit. L'utilisation de smartphone / tablette / ordinateur en voiture, particulièrement de nuit ou dans les embouteillages, provoque une luminescence qui attire les délinquants. L'insécurité se manifeste par des attaques, sur les routes et dans les villes, y compris aux domiciles, par des groupes armés à la recherche d'argent, d'objets de valeur ou de véhicules.
- Pour ses déplacements, il convient de varier ses itinéraires autant que possible, quel que soit le mode de déplacement, de surveiller ou faire surveiller son véhicule et d'être attentif aux mouvements alentour ; il convient de ne pas utiliser les transports en commun.
- Lagos est la plus grande métropole africaine. Il convient de faire preuve de prudence et de vigilance élevées, tout particulièrement dans sa partie continentale (notamment sur la route de l'aéroport), où le risque d'agression reste élevé. Les quartiers résidentiels de Victoria Island et d'Ikoyi sont plus sécurisés.
- Lors d'éventuels déplacements interurbains, il est conseillé de voyager à plusieurs véhicules et de ne pas rouler la nuit. Il est également recommandé de se faire escorter par des agents de sécurité voire une protection policière (MOPOL). Il convient d'éviter de conduire soi-même son véhicule. Les accidents sur les routes sont très fréquents. Le flux de camions sur certains axes génère un risque supplémentaire d'accident.
- Un couvre-feu peut être décrété par les autorités locales. Les points de contrôles ("check-points") sur les routes sont fréquents et doivent être respectés.
- Se tenir à l'écart des rassemblements (marchés, accidents de la circulation) ; les lieux publics fréquentés tels que les lieux de culte doivent être évités, en particulier aux dates à forte portée symbolique (grandes fêtes religieuses, chrétiennes ou musulmanes et grands événements

publics).

- Ne pas transporter de grosses sommes d'argent ou ses documents d'identité et titres de voyages (garder sur soi les copies) ; éviter de prendre des photos dans les lieux publics.
- Ne pas utiliser sa carte de crédit internationale, en raison des risques d'utilisation frauduleuse.

## Conduite à tenir en cas d'agression

Il convient d'éviter tout signe ostentatoire de richesse dans vos déplacements (bijoux, portefeuille apparent, etc.). En cas d'agression, éviter toute velléité de résistance. Demander ensuite l'assistance de la police locale et à être conduit au consulat général de France si l'on est à Lagos ou à l'ambassade si l'on est à Abuja.

## Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 10 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

**Le visa de tourisme ou d'affaires est obligatoire.** Le passeport doit avoir une durée de validité de six mois au minimum après la date de retour.

Les demandeurs doivent remplir leur dossier de demande de visa sur le portail de l'immigration nigérian et l'imprimer. Ils doivent ensuite se rendre au centre Online Integrated Solution (OIS) au 7, rue Daru 75008 Paris pour y déposer le dossier de demande de visa et s'acquitter des frais en vigueur.

Pour de plus amples informations, prendre l'attache de l'ambassade du Nigéria à Paris.

**Par ailleurs, depuis mai 2025, les autorités nigérianes ont mis en place un système de cartes arrivée/départ**, que les passagers doivent obligatoirement remplir en ligne avant de se présenter à l'enregistrement, sur le site suivant : [lecard.immigration.gov.ng](http://lecard.immigration.gov.ng).

Les autorités peuvent :

- exiger la présentation par les citoyens français arrivant au Nigéria de tous les documents leur ayant permis l'obtention d'un visa pour le Nigéria ;
- exiger la présentation du carnet de vaccinations (vaccination fièvre jaune obligatoire) ;
- refuser la prorogation sur place des visas et/ou des permis temporaires de travail des citoyens français se trouvant au Nigéria ;
- refuser toute demande de modification du type de visa postérieurement à l'arrivée au Nigéria.

## Santé

Date de mise à jour le : 10 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

**Avant le départ**

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

### **Frais d'hospitalisation et dépenses de santé**

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Les risques sanitaires sont importants au Nigéria et le système de soin est précaire. Outre les risques liés aux maladies et à l'insécurité générale, les accidents de la route sont nombreux en raison de l'état des routes et des véhicules ainsi que des habitudes de conduite locales. En dehors d'Abuja et de Lagos, les possibilités de soins d'urgence et d'hospitalisation dans des conditions convenables sont incertaines.

### **Recommandations pour la santé**

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

### **Vaccinations**

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

### **Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :**

- **Fièvre jaune** : la vaccination contre la fièvre jaune n'est plus obligatoire pour entrer au Nigéria, sauf pour les passagers en provenance de zones d'endémie amarile. Toutefois, au vu de l'existence d'une circulation active du virus amarile et de la présence de vecteurs capables d'activer une transmission, il est très fortement recommandé d'être à jour de la vaccination contre la fièvre jaune. Dans la pratique, il peut arriver que les autorités sanitaires nigérianes exigent, à la frontière, la présentation du carnet de vaccinations internationales, même pour des passagers en provenance de pays européens ;

- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Méningite ACWY** en cas de séjour pendant la saison sèche (habituellement hiver et printemps) ou d'épidémie signalée ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique ;
- **Mpox** : en cas d'exposition à risque.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

## Risques sanitaires

### Maladies transmises par les moustiques

#### Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

#### Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

#### Fièvre jaune

Il s'agit d'une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont variables, allant du syndrome pseudo-grippal (fièvre, frissons, douleurs musculaires, maux de tête...) à des formes plus graves (vomissements de sang, jaunisse, convulsions, coma...) qui sont mortelles dans 20 à 60 % des cas. Aucun traitement curatif n'existe à ce jour.

La prévention individuelle repose uniquement sur la vaccination et sur la protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination doit être réalisée dans un centre de vaccination international et de préférence au moins 10 jours avant le départ.

De nombreux pays exigent la vaccination à l'entrée du territoire. Le fait qu'un pays n'exige pas la vaccination contre la fièvre jaune ne signifie pas qu'il n'y a aucun risque de transmission de la maladie.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

### **Paludisme**

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

Il s'agit du principal risque sanitaire au Nigéria.

### **Zika**

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Autres maladies**

### **Choléra**

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

Le choléra est une maladie endémique au Nigéria, qui provoque chaque année la mort de plusieurs centaines voire milliers de personnes. Il frappe essentiellement la partie septentrionale du pays, pendant la saison des pluies (mai à septembre).

### **Diphthérie**

La diphthérie est une maladie bactérienne grave transmise par voie respiratoire (goutelettes) ou par contact cutané. La maladie peut se manifester par de la fièvre et une angine pouvant rapidement évoluer vers une obstruction des voies aériennes qui peut être fatale. La seule prévention repose sur la vaccination et il est donc recommandé de vérifier son statut vaccinal et d'effectuer si besoin la mise à jour de la vaccination (DTPCoq).

Des épidémies de diphthérie surviennent régulièrement dans plusieurs régions du Nigéria.

### **Fièvre de Lassa**

La fièvre de Lassa est une maladie hémorragique virale, semblable à Ebola. La maladie se transmet aux humains par contact avec l'urine ou les excréments des rongeurs infectés ou par ingestion de nourriture contaminée. La transmission interhumaine est également possible par voie sexuelle et par contact direct avec les liquides et sécrétions humaines. Souvent asymptomatique, la maladie peut être grave et potentiellement mortelle. La durée d'incubation est de 2 à 21 jours après l'infection. Les principaux signes et symptômes sont : fièvre, vomissements, nausées, douleurs abdominales, céphalées, douleurs musculaires et articulaires, fatigue intense. Dans les cas sévères peuvent apparaître des saignements et des atteintes neurologiques (encéphalite). Il n'existe aucun vaccin à ce jour et les traitements sont symptomatiques. Les mesures de prévention sont essentielles : assurer une bonne hygiène des mains, protéger les restes et les réserves de nourriture dans les maisons, ne pas manipuler ou consommer de viandes de brousse (rats et autres), éviter tout contact avec une personne suspecte ou malade de fièvre de Lassa ainsi qu'avec ses liquides biologiques. En cas de symptômes, consulter en urgence.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

### **Fièvre typhoïde**

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur.

## Hépatite A

L'hépatite A est une maladie virale du foie provoquée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. La prévention repose sur la vaccination et le respect de règles d'hygiène alimentaire.

### Méningites à méningocoques

Il s'agit d'une infection très grave voire mortelle due à une famille de bactérie appelé méningocoques, qui atteint les enveloppes du système nerveux. La transmission entre individus se fait par l'intermédiaire de gouttelettes et sécrétions respiratoires, lors d'un contact prolongé. Des épidémies régulières sont observées en Afrique sub-saharienne notamment pendant la saison sèche (de novembre à juin). Les symptômes associent fièvre, maux de tête et du cou intenses, vomissements, léthargie, voire troubles de la conscience et coma. L'apparition de taches rouges sur la peau (purpura) d'extension rapide constitue un signe de gravité imposant une prise en charge médicale immédiate. La prévention repose sur la vaccination contre le méningocoque (sérotypes A, C, Y, W135). Il est recommandé de consulter un médecin ou un centre de vaccinations internationales avant tout voyage.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé.

Des cas de méningite sont rapportés chaque année au Nigéria pendant la saison sèche, pour la plupart entre janvier et mars. Le Nord-Ouest du pays est particulièrement touché.

De manière récurrente, les États du Nord du pays subissent une épidémie de méningite à la période sèche (d'octobre à mai). Il est fortement recommandé d'être vacciné contre la méningite bactérienne A + C + Y + W135.

## MPOX

Le mpox (anciennement variole du singe) est une maladie virale qui se transmet par contact rapproché avec une personne infectée via notamment des lésions cutanées, des fluides corporels, des objets contaminés ou encore des gouttelettes respiratoires (postillons). La maladie est caractérisée le plus souvent par l'association de fièvre, de courbatures et d'une éruption cutanée. Des formes graves voire mortelles sont possibles, notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

Avant le départ en zone endémique, la vaccination peut être indiquée pour les voyageurs les plus à risques. L'application des mesures de prévention est essentielle : hygiène des mains, évitement de contacts physiques rapprochés avec des personnes infectées ou susceptibles de l'être, absence de contact avec des animaux malades ou des objets potentiellement contaminés. En cas de contact à risque, il est recommandé de consulter un médecin.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France, le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la santé.

## Poliomyélite

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

## Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

## Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## Pendant le voyage

### Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

## Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;

- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## **Infections sexuellement transmissibles (IST)**

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

# **Informations utiles**

Date de mise à jour le : 10 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

## **Transport**

### **Infrastructure routière**

En dehors des zones à vigilance renforcée (jaune), tout déplacement par la route est à éviter.

Il convient d'éviter de se déplacer de nuit, et a fortiori seul.

Hormis certains grands axes dans le nord et dans le sud-ouest autour de Lagos, qui sont en bon état, l'infrastructure routière est souvent très dégradée.

L'approvisionnement en essence n'étant pas assuré partout, il convient de prévoir des réserves.

En cas d'accident, il convient de se rendre rapidement au poste de police le plus proche et de prévenir les autorités françaises (ambassade à Abuja, consulat général à Lagos).

### **Transports en commun**

Les transports en commun sont de très mauvaise qualité. L'utilisation de taxis est déconseillée, sauf si le chauffeur est recommandé par une personne de confiance.

### **Réseau ferroviaire**

Le réseau ferroviaire est très délabré sauf en ce qui concerne les nouvelles lignes Lagos-Ibadan et Abuja-Kaduna. Les attaques sur les voies ferrées ne sont pas à exclure.

### **Transport aérien**

Les liaisons aériennes intérieures fonctionnent assez bien et desservent les principales villes en province.

L'attention est attirée sur la liste des compagnies aériennes interdites dans l'Union européenne ; aucune compagnie aérienne nigériane ne s'y trouve actuellement.

## **Législation locale**

## Alcool

Dans les États du Nord, la loi islamique s'applique et la consommation d'alcool en public est prohibée.

## Stupéfiants

La vente, la détention ou l'usage de stupéfiants sont passibles de la prison à perpétuité.

## Homosexualité

Toute démonstration publique d'affection entre personnes de même sexe et tout discours présentant l'homosexualité comme juridiquement ou moralement acceptable est susceptible d'être traité comme un délit passible de 10 ans de prison voire, dans certains États du Nord, de la peine de mort.

## Relations sexuelles avec des mineurs

Les relations sexuelles avec des mineurs sont punies par les lois nigérianes. Elles sont également passibles de poursuites en France.

L'auteur, Français ou résidant habituellement en France, d'un crime de nature sexuelle pourra être poursuivi, jugé et condamné en France pour ces faits commis à l'étranger. Ces poursuites peuvent être engagées quelle que soit la législation du pays dans lequel les faits se sont produits et même sans plainte de la victime.

Il en est de même pour les faits d'agression sexuelle et de proxénétisme sur mineurs commis par un Français ou par une personne résidant habituellement sur le territoire français.

## Us et coutumes

Le Nord du Nigéria est majoritairement musulman et 12 États (Bauchi, Borno, Gombe, Jigawa, Kaduna, Kano, Katsina, Kebbi, Niger, Sokoto, Yobe, Zamfara) appliquent totalement ou partiellement la loi islamique au-delà des seules questions de statut personnel (mariage, héritage...). Il convient dans ces États de porter des vêtements adaptés et de s'abstenir de consommer de l'alcool en public.

## Divers

### Escroquerie

Les tentatives d'escroqueries de tout type sont fréquentes au Nigéria. Pour plus d'informations, consulter la fiche thématique « Cybercriminalité » des conseils aux voyageurs.

## Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

## Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 10 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Visa d'affaires

Les informations données ci-dessous le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. Pour plus d'informations, il convient de contacter l'ambassade du Nigéria à Paris (173 avenue Victor Hugo, 75016 Paris), seule compétente en la matière.

Pour tout voyage d'affaires au Nigéria, le visa est obligatoire. Le passeport doit avoir une durée de validité de 6 mois au minimum (cf. rubrique Entrée/Séjour de la présente fiche).

Les visas d'affaires sont valables pour les courts séjours, et uniquement pour la durée de la mission ou de la visite professionnelle, les longs séjours étant soumis à la délivrance d'une carte de séjour (CERPAC).

Une lettre d'invitation est indispensable pour obtenir un visa d'affaires. Cette lettre devra être soumise au service idoine de l'ambassade du Nigéria à Paris pour confirmation de l'invitation.

Les visas d'affaires doivent être demandés avant de se rendre au Nigéria. Les visas délivrés à l'aéroport à l'arrivée (Visa On Arrival) sont théoriquement possibles, mais ils sont déconseillés (plusieurs cas de refoulement signalés).

## Réseaux de télécommunications

Avec un mobile français en itinérance (roaming), le taux de couverture (4G) est globalement bon (quasiment 100% dans les grandes villes : Abuja, Lagos, Kano, Kaduna, Jos, Port Harcourt, etc.). Ce type d'utilisation demeure **très onéreux**.

## Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Nigéria.

## Contacts utiles

### Service économique

Les services économiques de la direction générale du Trésor analysent au sein des ambassades, la situation économique des pays et déclinent localement la stratégie d'export française. Ils ont pour missions principales l'analyse de la situation économique, financière et sectorielle de leurs pays de compétence, le conseil et accompagnement des entreprises françaises dans leurs projets à l'international, la participation à la promotion de la France comme destination d'investissements, et le relais des positions françaises à l'international.

#### Service économique d'Abuja

Adresse : EU Crescent, Central Area, Abuja, Nigéria

Tél. : +234 209 460 2863 et +234 803 408 80 05

Courriel

Site Internet

#### Antenne à Lagos du Service économique d'Abuja

Adresse : 1 Oyinka Abayomi Drive, Ikoyi, Lagos, Nigéria

Tél. : +234 (0) 1 462 8458

Courriel

## Business France

**Opérateur public national** au service de l'internationalisation de l'économie française, Business France valorise et promeut l'attractivité de l'offre de la France, de ses entreprises et de ses territoires.

## **Business France - Nigéria**

1, Oyinkan Abayomi Drive  
PMB 12665 Ikoyi Lagos, Nigéria  
Courriel

## **CCEF**

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 500 membres dans 140 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils apportent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

**Président de section** : Régis Tromeur (CFAO).

Site internet : Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France

## **CCI FI**

Les 120 Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'international (CCI FI) sont des **associations indépendantes de droit local qui regroupent des entreprises françaises et étrangères**. Elles constituent un réseau mondial de relations et de contacts d'affaires de près de 35 500 entreprises françaises et étrangères dans 95 pays.

## **FNCCI France (Franco-Nigerian Chamber of Commerce and Industry)**

Tél. : +234 2 01 841 88 38 / +234 2 01 841 88 37 / 234 2 01 462 84 84 (standard)

Courriel

## **AFD**

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui **met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français**.

### **Agence d'Abuja**

12 Charles de Gaulle Street, Asokoro, Abuja, Nigéria  
Tél. : +234 703 249 47 71 / +234 803 793 15 60  
Courriel : afdabuja@afd.fr

## **Proparco**

Bureau de Lagos  
9th Floor, Alliance Place Tower  
33A Alfred Rewane Road  
Ikoyi, 106104  
Lagos | NIGERIA  
Site Internet : afd.fr  
Courriel : afdlagos@afd.fr

# Contacts utiles

Date de mise à jour le : 10 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

## Annuaire des représentations nigérianes en France

[Voir la liste](#)

### Ambassade de France au Nigéria

Publié le : 11 juin 2025 Mis à jour le : 06 janvier 2026

## Coordonnées

European Union Crescent, off Constitution Avenue  
Central Business District  
Abuja  
Federal Capital Territory  
Nigeria

9.0459144137539, 7.4592306547

+234 201 343 89 38

04 11 77 31 70

+234.209.46.02.800

(en cas d'urgence)

+234 803 958 75 47

(en cas d'urgence)

## Liens utiles

[Ambassade de France au Nigéria](#)

X 

Facebook 

Compte tenu de l'état du réseau téléphonique au Nigéria, il est parfois difficile de joindre certains postes.

Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes) : <https://app.acce-o.fr/client/service-france-consulaire>

Courriel : [cad.abuja-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:cad.abuja-amba@diplomatie.gouv.fr)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

### **Consulat général de France à Lagos**

Publié le : 20 juin 2025

## **Coordonnées**

Ikoyi Island - 1 Oyinkan Abayomi Drive  
Lagos 106104  
Nigeria

6.4436369979709, 3.4311025539078

+234 201 343 89 39

ou 04 11 77 31 71

+234 810 767 65 23

(urgences)

## **Liens utiles**

[Consulat général de France à Lagos](#)

X 

Courriel : [cad.lagos-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:cad.lagos-fslt@diplomatie.gouv.fr)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes) : <https://app.acce-o.fr/client/service-france->

consulaire